

Outi DUVALLON

L'ORDRE SUJET-COMPLÉMENT-VERBE DANS LES TEXTES ORAUX EN FINNOIS¹

Le présent article se place dans la perspective de l'émergence des énoncés verbaux pour étudier l'emploi d'un ordre des mots marqué, à savoir sujet-complément-verbe (SXV), dans les textes oraux en finnois. Cette approche syntaxique a pour objectif de dégager des régularités dans des contextes d'insertion, d'une part les insertions liées à un choix lexical dans l'énoncé cadre, d'autre part les insertions qui constituent des concessions anticipées. Les propriétés de ces insertions permettent de formuler une hypothèse sur la valeur textuelle de l'ordre SXV. Celui-ci apparaît comme un indice de rupture syntaxique et énonciative, employé en position dépendante dans l'architecture des textes. Les séquences de type SXV sont doublement liées à leur contexte : elles s'appuient sur le texte précédent tout en projetant une suite. Nous proposons d'y voir un procédé syntaxique dont disposent les locuteurs pour gérer la « projectivité » des unités émergentes structurellement complexes.

1. INTRODUCTION

Dans les productions orales, on peut observer divers phénomènes liés à l'émergence des énoncés verbaux. Les phénomènes de production proprement dits, tels que les auto-réparations, fournissent d'importants renseignements sur le système langagier. Mais le déroulement de passages de textes plus longs suit aussi des modalités régulières dont l'étude nous permettra de mieux comprendre comment le sens se

¹ En plus du comité de rédaction des *Études finno-ougriennes*, nous tenons à remercier Auli Hakulinen pour ses commentaires.

construit dans des textes. La situation interactionnelle donne aux textes oraux une autre spécificité par rapport aux textes écrits, en plus de cette dimension de production. Les textes oraux s'organisent en effet en tours de parole qui sont distribués entre les participants (cf. Sacks *et al.* 1974). On peut donc supposer que les locuteurs disposent de procédés particuliers pour gérer le déroulement, la « projectivité » et la réception de leurs tours de parole.

Ainsi, l'étude de textes oraux suivis fait certes émerger de nouveaux phénomènes dans le cadre des études linguistiques, mais elle peut aussi servir à attirer l'attention sur des phénomènes qui étaient considérés comme marginaux dans les descriptions habituelles d'une langue. Le problème est bien connu dans le domaine des particules finnoises. Négligées dans les grammaires et dépourvues de définition satisfaisante dans les dictionnaires, elles se révèlent sous un nouveau jour grâce à l'analyse conversationnelle, qui leur découvre des emplois bien précis (voir par ex. A. Hakulinen 1998, 2001c ; Sorjonen 1999). Nous abordons ici une autre question, celle de l'ordre des constituants, que l'analyse des textes oraux permet d'éclaircir.

Cet article examine l'emploi d'un agencement marqué, de type sujet-complément-verbe (SXV), dans le finnois parlé contemporain. L'objectif est de dégager des régularités dans des contextes d'emploi plus larges de cet agencement. Pour ce faire, nous adopterons le point de vue de l'organisation syntaxique des textes oraux. Nous décrirons deux contextes d'insertion qui semblent favoriser la montée des compléments devant le verbe. Les propriétés de ces insertions nous permettront de formuler une hypothèse sur la valeur textuelle de l'ordre SXV.

Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord brièvement notre approche syntaxique. Nous passerons ensuite en revue certains aspects de la question de l'ordre des constituants en finnois. Le modèle positionnel de Vilkuna (1989) servira de base à la définition des caractéristiques syntaxiques et informationnelles de l'agencement SXV, avant l'analyse des exemples tirés de notre corpus.

2. L'ANALYSE SYNTAXIQUE DE L'ORAL

Nous adoptons ici une démarche descriptive qui se caractérise par la prise en considération, dans l'étude grammaticale des textes oraux, des phénomènes de production au même titre que des phénomènes plus habituellement étudiés par les grammairiens. Notre approche est inspirée des travaux du Groupe aixois de recherches en syntaxe (GARS), auxquels nous empruntons aussi les outils d'analyse de base (voir par ex. Blanche-Benveniste *et al.* 1990).

L'analyse des données est fondée sur la distinction de trois types de rapports entre les éléments dans la chaîne parlée. Il existe des éléments qui constituent des suites syntagmatiques, des éléments qui s'organisent dans des rapports paradigmatiques et des éléments qui, se situant hors des axes syntagmatique et paradigmatique de l'énoncé, forment des insertions syntaxiquement non connexes. Ces séquences emboîtées, qui parasitent une autre construction, ont été nommées *parenthèses* (voir Rivila 1945, p. 10 ; Penttilä 1963, § 378.7 ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990, pp. 147-150 ; Zay 1995 ; Mondada et Zay 1999).

L'axe paradigmatique abrite les répétitions d'une même place de construction, qu'il s'agisse d'énumérations, de recherches lexicales, de retouches ou de spécifications. Les parenthèses, quant à elles, fournissent aux locuteurs un site particulier à partir duquel ils peuvent aussi bien régler les opérations en cours sur l'axe paradigmatique qu'orienter les interlocuteurs vers celles qui sont mises en attente sur l'axe syntagmatique. Les insertions constituent une troisième dimension dans l'architecture des textes, en plus des axes syntagmatique et paradigmatique.

Dans les textes oraux, le sens se construit donc dans la coordination des enchaînements d'éléments sur l'axe syntagmatique et des opérations qui se situent sur les deux autres dimensions. Le « discours premier » et le « métalangage », qui exploitent les mêmes procédés syntaxiques, sont étroitement imbriqués dans la composition des textes (voir aussi Blanche-Benveniste *et al.* 1990, pp. 17-18).

Du point de vue de ce type de complexité structurelle des textes oraux, on peut penser que l'arrangement des constituants consiste non seulement à organiser l'information au sein des énoncés simples (cf. les notions de thème et de rhème, ou de support et d'apport ; Perrot

1998), mais aussi à gérer l'organisation textuelle plus large au sein des unités structurelles émergentes.

3. UN APERÇU SUR L'ORDRE DES CONSTITUANTS

3.1. Les ordres neutres et les ordres marqués

Le finnois est connu comme une langue dans laquelle l'agencement des constituants jouit d'une grande liberté. Cette non-fixité de l'ordre des mots est généralement directement associée à une autre propriété grammaticale, c'est-à-dire au riche système des cas de déclinaison. En effet, comme les formes sujets et les compléments d'objet sont, la plupart du temps, distingués par les suffixes casuels, la position de ces éléments par rapport au verbe peut varier sans que l'analyse syntaxique change (cf. Palander 1991). Pour un argument supplémentaire allant dans le sens de la liberté grammaticale des agencements, on peut ajouter qu'il n'y a pas de règle purement formelle concernant le placement des grands constituants (cf. par exemple le « verbe en seconde position »), ni de marquage systématique de la position subordonnée (cf. A. Hakulinen 2001b, p. 91 ; Huumo 1994, p. 21 ; Ingo 2000, pp. 236-239 ; voir cependant 4.1)².

Dans les approches typologiques, le finnois est toutefois classé parmi les langues de type « sujet-verbe-objet » (SVO). Cela découle, d'une part, du fait que l'agencement sujet-verbe-complément est intuitivement ressenti comme neutre ou non marqué dans les phrases du type *Esa luki kirjan* « Esa a lu le livre », citées hors contexte, et, d'autre part, des observations statistiques selon lesquelles l'ordre sujet-verbe-complément est de loin l'agencement le plus fréquent dans la prose écrite moderne (49 % des ordres attestés d'après Hakulinen *et al.* 1980, p. 145). La dominance statistique est encore plus marquée pour la position du sujet par rapport au verbe dans les phrases non interrogatives. Presque 80 % des formes sujets précèdent le verbe dans

² Cette liberté des agencements concerne avant tout les grands constituants d'une phrase simple, le verbe, le sujet et le(s) complément(s). Par exemple, en présence de certaines particules, les modifications d'ordre peuvent aboutir à des séquences rejetables.

les textes écrits (cf. Hakulinen *et al.*, *ibid.*), et plus de 90 % dans les textes oraux (Helasvuo 2001, pp. 75-81)³. Pour les pronoms sujets désignant un référent humain, la position devant le verbe est, d'après Helasvuo, quasiment fixe dans le finnois parlé.

Mais l'idée d'un agencement non marqué sujet-verbe(-complément) ne s'applique pas à toutes les phrases finnoises. Par exemple avec certains verbes transitifs de type statif, les agencements SVO et OVS ne semblent pas se faire concurrence du point de vue de la neutralité (cf. *pensasaitas ympäröi puutarhaa* « une haie entoure le jardin » et *puutarhaa ympäröi pensasaitas* « le jardin est entouré par une haie » ; Vilkkuna 1989, pp. 178-179). En outre, il existe des types de phrase, notamment la phrase dite existentielle, dans lesquels l'agencement XVS se présente comme non marqué (*talossa on kolme kissaa* « dans la maison, il y a trois chats »). Enfin, lorsque la forme sujet fait défaut, l'agencement neutre peut être de type XV, comme dans *minua väsyttää* « je me sens fatigué ». Hakulinen et Karlsson (1979, pp. 301-302) proposent alors de concevoir trois agencements de base selon les types de phrase : le sujet avant le verbe (SVX), le sujet après le verbe (XVS) et l'absence de sujet (XV(X)) (cf. aussi Heinämäki 1976 ; Hakulinen *et al.* 1980, p. 152 ; Lindgrén 1984, p. 40).

Les différents types de phrase constituent ainsi le premier facteur à prendre en considération dans la description de l'ordre des mots en finnois. En second lieu, la variation de l'ordre des constituants est liée à la possibilité de s'écarter des ordres de base sans que les phrases deviennent agrammaticales. Depuis Setälä (1884, p. 17), l'engendrement des ordres marqués est examiné par rapport à deux facteurs, le statut informationnel des constituants nominaux et l'accentuation.

Prenons pour exemple une phrase formée du verbe, du sujet et du complément d'objet, avec l'agencement neutre SVO. L'ordre du sujet et du complément d'objet peut être inversé (OVS) lorsque la forme sujet véhicule une information nouvelle. Non sans lien avec ce dernier cas, la forme sujet est également susceptible d'être placée après le verbe lorsqu'elle présente un « poids lexical » important.

D'autre part, un élément accentué peut se trouver en tête de phrase. On a coutume de parler d'emphase ou de mise en relief dans le cas des

³ À cause des différences dans le codage des formes sujets (voir Helasvuo 2001, p. 77 en note), ces chiffres ne sont pas directement comparables.

séquences de type OSV, telles que *Pekan_O minäs tapasin_V* « c'est Pekka que j'ai rencontré »⁴. Le fait de placer le verbe en tête d'une séquence non interrogative (VSO) a pour effet d'insister sur la modalité du verbe : *Tapasin_V minäs Pekan_O* « Si, j'ai rencontré Pekka ». Enfin, pour faire porter l'effet d'extraction sur la forme sujet qui a sa place neutre devant le verbe, l'ordre du verbe et du complément d'objet peut être inversé (SOV) : *Minäs Pekan_O tapasin_V* « c'est moi qui ai rencontré Pekka ».

Les statistiques établies à partir de textes écrits ont permis de souligner l'importance textuelle de certains ordres des mots non conformes au type SVX. Hakulinen et Karlsson (1979, pp. 311-312) font remarquer en particulier la facilité de placer un sujet lexical à la fin de la phrase et l'exploitation de différents procédés syntaxiques permettant de former des phrases sans sujet grammatical (par ex. le passif finnois, les constructions à personne zéro, Laitinen 1995), de type VX et XV (voir aussi Hakulinen *et al.* 1980, pp. 145-146). La fréquence des ordres marqués résultant du phénomène d'emphase reste, en revanche, faible dans les textes écrits. Statistiquement, l'agencement le plus marginal est de type SXV (1 % des ordres attestés selon Hakulinen *et al.* 1980, pp. 145-146 ; voir aussi Palander 1991, p. 248 ; Huumo 1994, pp. 23-24 ; Vilkuina 1998, pp. 186-187)⁵.

L'extrême marginalité de l'agencement SXV n'est cependant pas vérifiée dans les textes oraux (voir Palander 1991, p. 248 ; Sivinen 1996). En effet, les études qualitatives portant sur des données orales ont discerné un phénomène d'agencement qui n'a pas encore été discuté.

Dans un article publié en 1959, Eeva Lindén examine un ordre des mots, attesté en particulier dans les dialectes du sud-ouest, qu'elle qualifie d'« hypotactique » (*hypotaktinen sanajärjestys*). Selon elle, en

⁴ Pour les exemples forgés des agencements marqués, une seule traduction est proposée, bien que les possibilités soient souvent nombreuses, selon les contextes d'emploi envisagés.

⁵ À noter qu'en général, les statistiques tiennent compte exclusivement des phrases affirmatives non interrogatives (cf. Vilkuina 1998, p. 185-187 ; Helasvuo 2001, p. 79, note ; Palander 1991, p. 246). Or, par exemple, la négation semble fournir un contexte favorable à l'emploi de l'agencement SXV (voir ci-dessous).

position subordonnée, le fait de placer le verbe après ses compléments ne produit pas l'effet de mise en relief du sujet, comme c'est le cas dans les propositions principales (cf. ci-dessus). En fait, Lindén refuse de décrire cet agencement comme le résultat d'une quelconque accentuation d'un constituant, le complément préposé au verbe étant tantôt accentué, tantôt non (Lindén 1959, p. 255 ; 1969, p. 113). Elle suggère que l'agencement SXV sert à mettre en valeur une propriété typique des propositions subordonnées, à savoir le fait d'exprimer un contenu propositionnel en tant qu'information non nouvelle.

Mais cet agencement dit « hypotactique » n'est pas limité au contexte de la subordination formelle. Parmi les autres environnements qui lui sont propices, Lindén mentionne les énoncés débutant par la particule *kyllä* « vraiment », par le verbe négatif *ei* ou par un mot interrogatif.

3.2. Le modèle positionnel de Vilkuna (1989)

Avant d'entrer dans les détails de cet agencement, nous présenterons brièvement un modèle positionnel, proposé par Maria Vilkuna (1989) pour la description de l'ordre des mots en finnois⁶. Ce modèle permettra de mieux dégager la systématisme des agencements évoqués ci-dessus et de présenter un fondement à la distinction de différents agencements SXV.

Le modèle de Vilkuna distribue les constituants d'un énoncé selon deux champs, le champ initial et le champ verbal. Le champ initial comporte deux positions distinctes. Dans un énoncé affirmatif neutre de type SVX, la forme sujet se trouve dans le champ initial juste avant le champ verbal, et le verbe, avec le reste de sa complémentation, se situe dans le champ verbal :

(1)	champ initial	champ verbal		
	S	V	O	X
	<i>Hän</i>	<i>osti</i>	<i>mansikoita</i>	<i>torilta.</i>
	« Il	a acheté	des fraises	au marché. »

⁶ Cf. Skårup (1975) pour un modèle positionnel appliqué à l'ancien français.

Dans le cadre de ce modèle, la neutralité de l'agencement SVX est à interpréter comme suit. Si la construction contient une forme sujet, celle-ci peut être placée devant le champ verbal sans raison particulière⁷. D'un autre côté, le fait qu'un autre élément soit choisi dans cette position et que le sujet se trouve ailleurs implique toujours une motivation quelconque (par exemple la forme sujet véhicule une information nouvelle).

Vilkuna a nommé la position devant le champ verbal *position T*. La lettre *T* fait allusion à des notions de thème et de topique, mais nous l'empruntons ici pour parler avant tout d'une position, sans y attacher de considérations discursives.

La position *T* constitue une sorte de pivot par rapport auquel les autres éléments sont arrangés. Son statut particulier se voit par exemple dans le fait qu'elle a tendance à ne pas être vide dans un énoncé affirmatif neutre (cf. A. Hakulinen, 2001b, p. 112). Il faut aussi noter que la position *T* est réservée exclusivement à des éléments nominaux.

La deuxième position dans le champ initial se trouve devant la position *T*. Vilkuna l'a désignée à l'aide de la lettre *K* qui évoque la notion de « contraste » (Vilkuna 1989, pp. 84-85 ; cf. Karttunen et Kay 1985, pp. 282-283). En effet, le fait de placer le complément d'objet dans cette position permet d'obtenir un effet d'emphase, de sélection exclusive, semblable à celui qui est produit en français à l'aide du clivage *c'est... qui/que...* (cf. Perrot 1995, p. 206) :

(2)	champ initial		champ verbal
		position T	
	O	S	V X
	<i>Mansikoita</i>	minä	ostin torilta.
	<i>des fraises</i>	j'	ai acheté au marché
	« Ce sont des fraises que j'ai achetées au marché. »		

⁷ Dans certaines constructions spécifiques, comme la construction possessive (par ex. *minulla*_{ADE} *on kissa*_{NOM} « j'ai un chat »), un statut équivalent est réservé à un élément non nominatif (voir Vilkuna 1989, pp. 44-45 ; 1995, pp. 254-255).

D'un autre côté, cette position en tête est réservée à titre purement grammatical à certains éléments, tels que les mots interrogatifs et les éléments portant l'une des trois particules enclitiques de « seconde position », *-kO* (suffixe interrogatif), *-hAn* et *-pA* (particules de phrase). C'est également une position où se placent aisément les adverbes modaux, comme *ehkä* « peut-être », *kyllä* « certainement, vraiment » (cf. A. Hakulinen 2001b, p. 147), et le verbe négatif. Nous référons ici à cette position par l'adjectif *frontal* (F) :

- | | position frontale | position T | champ verbal | |
|-----|---|--------------------|---------------------------------|---|
| (3) | <i>Mitä</i>
que | <i>sinä</i>
tu | <i>ostit</i>
as acheté | <i>torilta?</i>
au marché ? |
| | « Qu'est-ce que tu as acheté au marché ? » | | | |
| (4) | <i>Voisitko</i>
pourrais-Q | <i>sinä</i>
tu | <i>ostaa</i>
acheter | <i>mansikoita?</i>
des fraises ? |
| | « Pourrais-tu acheter des fraises ? » | | | |
| (5) | <i>Ehkä</i>
peut-être | <i>hän</i>
elle | <i>on ostanut</i>
a acheté | <i>nämä torilta.</i>
celles-ci au marché |
| | « Peut-être qu'elle les a achetées au marché. » | | | |
| (6) | <i>Kyllä</i>
« Certainement | <i>hän</i>
il | <i>ostaa</i>
va acheter | <i>mansikoita.</i>
des fraises. » |
| (7) | <i>En</i>
<i>NEG</i> | <i>minä</i>
je | <i>ostanut</i>
[n'] ai [pas] | <i>mansikoita.</i>
acheté de fraises |
| | « Non, je n'ai pas acheté de fraises. » | | | |

La position frontale est donc ouverte aussi à d'autres types d'éléments que les constituants nominaux. Elle est particulièrement apte à abriter des éléments qui ajoutent dans l'énoncé une modalité spécifique.

Avec les deux positions dans le champ initial, le modèle de Vilku se fonde sur le fait empirique qu'en finnois, il est peu naturel d'accumuler en tête d'énoncé, devant la forme sujet, plusieurs éléments qui ne peuvent pas être considérés comme formant un seul constituant (cf. ??*Venetsiasta junalla minä_T matkustin Roomaan* « De

Venise, en train, je suis allé à Rome », Vilkuna 1989, p. 39 ; voir aussi Hakulinen *et al.* 1980, p. 150). Une fois que les deux positions dans le champ initial sont occupées, l'arrangement du reste des constituants s'organise alors au sein du champ verbal⁸.

À la différence du champ initial, le champ verbal ne se divise pas, dans le modèle de Vilkuna, en positions distinctes qui auraient une valeur spécifique, syntaxique ou discursive. Dans un énoncé affirmatif neutre, le verbe est suivi de sa complémentation. Mais dans certains cas, un ou plusieurs compléments peuvent aussi remonter devant le verbe, ce qui donne l'agencement XV dans le champ verbal.

En s'appuyant sur le modèle positionnel de Vilkuna, on peut donc distinguer deux agencements différents dans lesquels l'ordre des constituants syntaxiques est sujet-complément-verbe :

(8)	position frontale	position T	champ verbal	
	S	X	V	
		S	X	V

D'une part, le cas où la forme sujet se trouve en position frontale et où le complément d'objet occupe la position T (par ex. *käärmekö_F sinua_T puri?* « est-ce un serpent qui t'a piqué ? » cf. l'ordre de base *minua_T puri käärme* « je me suis fait piquer par un serpent » ; Heinämäki 1976, p. 96 ; Vilkuna 1998, p. 190), et, d'autre part, le cas où le sujet se trouve à sa position neutre (T), mais où les compléments devancent le verbe dans le champ verbal. Dans la partie suivante, nous allons examiner ce deuxième agencement⁹.

⁸ Cependant, devant le champ initial, il faudrait prévoir un « champ annonceur » dans lequel se situeraient, par exemple, des éléments détachés et d'autres éléments servant à introduire des énoncés (voir Hakulinen *et al.*, en cours).

⁹ Étant donné que dans nos exemples il s'agit d'énoncés comportant un verbe, une forme sujet et des compléments, nous parlerons ici d'ordre « sujet-complément-verbe ». Mais le phénomène en question concerne plus généralement tous les cas où la position T est occupée par un élément nominal, quelle que soit sa fonction syntaxique, et où un ou plusieurs autres compléments précèdent le verbe lexical (voir les exemples dans Sivinen, 1996). Sivinen apporte quelques renseignements sur la fréquence de ce type d'agencement en comparaison du deuxième agencement où le verbe se trouve à la fin

4. L'ORDRE XV DANS LE CHAMP VERBAL

4.1. Les critères syntaxiques

On peut distinguer deux facteurs différents qui sont susceptibles de faire remonter un ou plusieurs compléments du verbe avant celui-ci. Premièrement, l'ordre complément-verbe est possible dans les séquences introduites par certains connecteurs, notamment par les éléments *ku(n)* « quand (valeur temporelle), parce que (valeur explicative) », *jos* « si » et *vaikka* « même si, bien que » (voir Lindén 1959 ; Vilkuna 1989, pp. 126-129). Voici un exemple avec l'élément *vaikka* :

(9)

vaikka hän *sille poliisille* väitti e- tai *kuulustelijalle* väitti että + hän oli juonu viinaa +

même si *au policier* il a prétendu qu- ou à *l'enquêteur* il a prétendu que + il avait bu de l'alcool

(Salon de coiffure 105/conversation en face-à-face)¹⁰

T	X		V					
vaikka	hän	<i>sille</i> _{ALL}	<i>poliisille</i> _{ALL}	väitti	e-			
même si	il	au	policier	a prétendu	qu-			
		tai	<i>kuulustelijalle</i> _{ALL}	väitti	että	hän oli	juonu	viinaa
		ou	à [l']enquêteur	a prétendu	qu'	il avait	bu	de l'alcool

Le pronom sujet *hän* « il » occupe la position T, et dans le champ verbal, la réalisation de la rection à l'allatif, *sille poliisille* « au policier », est placée avant le verbe *väittää* « prétendre ».

de l'énoncé, mais où le premier constituant nominal est placé en position frontale. Dans une base de données constituée de 236 énoncés (tirés de cinq heures d'enregistrements de conversations), figurent 53 énoncés avec un constituant en position frontale et 183 énoncés avec les constituants préposés au verbe. Ainsi, dans le corpus de Sivinen, l'agencement XV dans le champ verbal apparaît statistiquement plus important que celui où le premier constituant nominal est mis en relief (cf. 3.1).

¹⁰ Les exemples sont tirés des corpus de conversations du département de finnois de l'Université de Helsinki. Voir en annexe les conventions de transcription.

Notons que dans cet exemple, le déroulement de l'axe syntagmatique est suspendu après l'amorce *e-* suivant le verbe. Après la retouche lexicale de l'élément à l'allatif, le verbe est repris et sa construction est complétée par une séquence en *että* « que ». La « grille » ci-dessus a pour but de donner une représentation visuelle à cette analyse syntaxique. Les éléments qui réalisent la même position syntaxique sont placés les uns sous les autres dans une colonne verticale. Ainsi, sur la dimension horizontale de la représentation émerge l'axe syntagmatique de l'énoncé produit en fragments (pour la technique de « mise en grilles », voir par ex. Blanche-Benveniste 1990 ; Tiainen-Duvallo 2002). C'est l'agencement des constituants sur l'axe syntagmatique des énoncés, et non l'ordre brut de l'apparition des mots, que nous examinons ici (cf. Blanche-Benveniste 1996).

Deuxièmement, il y a une interdépendance entre la position frontale et l'ordre complément-verbe dans le champ verbal (Vilkuna 1989, p. 52 ; 1995, p. 263). Autrement dit, si la position frontale est occupée, les compléments peuvent remonter devant le verbe (cf. aussi Heinämäki 1976, pp. 100-101 ; Sivinen 1996). Ce lien est joliment mis en évidence dans l'exemple (10) où, comme dans l'exemple précédent, une séquence est mise en place par retouches.

(10)

L1 --- + mä: ajattelin että + ehkä se tässä k- mä: sanoin häne{lleki että
 --- + je pensais que + *peut-être que ça dans cette ré-* je disais à {lui
 aussi que

L2 {mm
 {hum

L1 se selviää varmaan tässä kokouksessa mutta se ei selviää ilmeisesti
 ça se clarifie[rait] sûrement dans cette réunion mais ça ne se clarifie
 pas apparemment

(Association de quartier 089, 090/conversation en face-à-face)

	champ initial		champ verbal		
	F	T	X	V	
mä: ajattelin	että	ehkä	se	tässä k-	
je pensais	que	<i>peut-être</i>	ça	dans cette ré-	
mä: sanoin...	että	se	selviää	<i>varmaan</i>	tässä kokouksessa
je disais...	que	ça	se clarifie	<i>sûrement</i>	dans cette réunion

La séquence syntagmatique maximale de cet énoncé apparaît à la deuxième ligne de la grille : *mä: sanoin hänelleki että se selviää varmaan tässä kokouksessa* « je disais à lui aussi que ça se clarifie[rait] sûrement dans cette réunion ». Il s'agit d'un moule syntaxique complexe qui comporte un verbe introducteur (*sanoa* « dire ») et un deuxième verbe (*selvitä* « se clarifier »). Autour de ces deux verbes, l'agencement des constituants est neutre, les positions T étant occupées par les pronoms sujets et les compléments suivant les verbes. Mais dans le premier fragment, *mä: ajattelin että...* « je pensais que... », la construction du deuxième verbe débute différemment. L'adverbe modal *ehkä* « peut-être » est placé en position frontale. Il est suivi du pronom sujet *se* « ça », puis on entend une amorce de la rection locative, *tässä k-* « dans cette ré- ». On remarque donc que la retouche modifie non seulement le verbe introducteur (*ajattelin* est remplacé par *sanoin*), mais aussi la modalité qui porte sur le deuxième verbe et l'agencement des constituants. Deux déplacements semblent coordonnés. L'adverbe *varmaan* « sûrement » qui substitue *ehkä* « peut-être » est placé dans le champ verbal, et en même temps, la réalisation de la rection locative recule après le verbe.

La possibilité de faire remonter un ou plusieurs compléments devant le verbe lexical dans le champ verbal ne dépend pas de la catégorie grammaticale ou de la fonction syntaxique de l'élément qui occupe la position frontale. Cependant, si l'élément en position frontale est dans la valence du verbe (c'est-à-dire s'il s'agit d'un complément essentiel du verbe), l'ordre XV dans le champ verbal renforce l'effet de mise en relief de cet élément (Heinämäki 1976, pp. 100-101 ; Vilkuna 1995, p. 263). L'effet de focalisation n'est pas ressenti avec d'autres types d'éléments, tels que les adverbes modaux, les mots interrogatifs ou le verbe négatif (cf. A. Hakulinen 2001b, p. 148)¹¹.

¹¹ Nous avons séparé, par précaution, les deux facteurs syntaxiques. Notons que Lindén (1959, pp. 258-259) voit un lien entre les énoncés introduits par l'élément *kyllä* « certainement... » et les propositions subordonnées suivant des séquences comme *on varmaa, että...* « il est certain que... ». D'un autre côté, Vilkuna (1995, p. 260) évoque la possibilité d'analyser les connecteurs comme des éléments qui occupent la position frontale en position subordonnée. Ces mises en parallèle s'appuient sur la notion de subordination, qui constitue, dans l'étude de l'oral, une problématique à part entière,

4.2. Deux précautions

Selon une hypothèse communément admise, le finnois, de même que les autres langues finno-ougriennes, est à l'origine de type sujet-objet-verbe (L. Hakulinen 1979, p. 503 ; Vilkuna 1998, p. 178). Ainsi, les occurrences de l'ordre sujet-complément-verbe ont été considérées comme un vestige de cet ancien type d'ordre de base (cf. L. Hakulinen *ibid.* ; Heinämäki 1976, p. 105 ; A. Hakulinen 2001b, p. 141 ; Hakulinen *et al.* 1980, p. 148).

Par ailleurs, l'emploi de l'agencement de type sujet-complément-verbe connaît une variation régionale entre les dialectes de l'est et de l'ouest de la Finlande (L. Hakulinen 1979, p. 503, note 1063 ; Sorjonen et Vilkuna 2002). L'agencement SXV, tel qu'il a été défini ci-dessus (dans 4.1), est généralement présenté comme typique des dialectes de l'ouest (Lindén 1959 ; 1969, pp. 112-113 ; Sorjonen et Vilkuna 2002). Dans les dialectes de l'est, en revanche, l'ordre SXV se caractériserait moins nettement comme un phénomène « hypotactique » (voir les exemples dans L. Hakulinen 1979, p. 503, note 1063 ; Sorjonen et Vilkuna 2002).

Notre étude ne s'étend pas sur l'aspect historique, ni sur la variation régionale de l'agencement SXV. Les exemples cités représentent un finnois parlé contemporain de la région de Helsinki, où les marques dialectales sont plus ou moins atténuées et mélangées.

4.3. Critères informationnels

Certaines propriétés informationnelles ont aussi été attribuées à l'ordre XV dans le champ verbal. En accord avec l'idée formulée par Lindén (1959), Vilkuna (1989, p. 121 ; 1995, pp. 263-264 ; 1998, p. 182) estime que le complément placé devant le verbe ne peut véhiculer l'information nouvelle principale de l'énoncé. L'agencement XV

dépassant l'étendue de cet article. (Voir cependant notre hypothèse sur la valeur textuelle de l'ordre SXV (partie 6), qui s'inscrit dans une conception nouvelle de la complexité syntaxique des textes.)

dans le champ verbal inciterait donc à chercher l'apport informationnel ailleurs (Vilkuna 1989, p. 122). Dans le cas où la position frontale est occupée, cet apport informationnel serait fourni en position frontale, et dans le cas où l'agencement SXV est utilisé en position subordonnée, l'information nouvelle se trouverait dans la proposition principale.

Pour le dire autrement, le fait de placer un élément devant le verbe dans le champ verbal servirait à indiquer qu'il s'agit d'une information supposée connue. En effet, les éléments placés devant le verbe sont souvent des pro-formes ou des syntagmes nominaux dotés d'un déterminant démonstratif. Mais l'agencement SXV ne nécessite pas que le référent du complément préposé soit explicitement mentionné dans le contexte précédent (Lindén 1959, p. 264 ; Sivinen 1996, p. 133).

D'un autre côté, il faut aussi souligner le fait que l'ordre inverse, verbe-complément, n'implique en rien le statut informationnel des compléments (Vilkuna 1989, p. 122). Qu'ils soient lexicaux ou non, et quel que soit le statut du référent, la place non marquée des compléments se trouve après le verbe. Il est donc clair que les critères évoqués ci-dessus ne suffisent pas pour saisir les particularités de l'agencement SXV. L'examen doit tenir compte du contexte plus large où apparaissent les séquences SXV.

Sivinen (1996) et Sorjonen (2002) ont analysé les emplois de l'agencement SXV dans des corpus de conversations. D'après Sivinen (1996, pp. 119-139), l'agencement SXV sert à marquer le rattachement de l'énoncé au contexte précédent (pour des exemples, voir l'article original). Les séquences de type SXV apportent des commentaires sur ce qui précède, introduisent un doute sous forme de requête de précision (cf. Heinämäki 1976, pp. 104-105 ; A. Hakulinen 2001b, p. 152), elles réfutent ou rectifient quelque chose qui a été dit, ou reviennent sur un point antérieur de la conversation (voir aussi Sorjonen 2002). Sivinen suggère aussi que la préposition au verbe d'un complément lexical permet d'opérer une focalisation contrastive sur celui-ci (cf. Vilkuna 1989, pp. 129-130, 132). Dans une position non initiale du tour de parole, les séquences SXV introduites par un connecteur pourraient même véhiculer un contenu nouveau. Dans ce cas, l'élément placé devant le verbe est tout de même censé être interprété comme renvoyant à un référent connu.

Sorjonen (2002) voit dans l'ordre SXV une pratique interactionnelle qui permet de dégrader la valeur informationnelle (*newsworthiness*) de la partie rhématique de l'énoncé et de traiter son contenu comme étant de moindre importance dans le développement du discours. D'après Sorjonen et Vilkkuna (2002), l'agencement SXV peut fonctionner comme un indice d'information d'arrière-plan. Il s'emploie par exemple dans des énoncés à caractère explicatif qui suspendent momentanément le déroulement d'un autre énoncé (cf. Sorjonen et Vilkkuna 2002). Enfin, Sorjonen (2002) formule l'idée selon laquelle l'agencement des constituants peut être un facteur important pour la gestion de la projection à long terme dans l'interaction.

5. DEUX CONTEXTES STRUCTURELS

Dans cette partie, nous exposerons quelques analyses de séquences de type SXV. L'attention se portera sur des facteurs qui relèvent de l'organisation structurelle des textes, et plus particulièrement sur les procédés selon lesquels les unités syntaxiques sont mises en place dans les productions orales. Nous nous concentrerons sur des passages de textes qui comportent des insertions parenthétiques.

Les insertions parenthétiques sont des constructions verbales qui suspendent le déroulement d'une autre construction verbale (cf. partie 2). La construction cadre et la construction insérée sont syntaxiquement non connexes, ce qui distingue ce phénomène de la subordination grammaticale. Du point de vue énonciatif, la relation entre la construction cadre et la parenthèse a été décrite comme un emboîtement de deux programmes discursifs différents. La parenthèse serait dotée d'un but cognitif propre et d'une planification distincte de celle de la construction cadre (Berrendonner 1993, pp. 54-55 ; cf. aussi Zay 1995 ; Mondada et Zay 1999)¹². Nous essaierons de montrer ci-dessous que les séquences insérées peuvent jouer un rôle important dans la construction du sens et la composition des textes.

¹² Les insertions sont souvent, mais pas toujours, réalisées avec un décrochement prosodique par rapport à l'énoncé cadre (voir par ex. Delomier et Morel 1986 ; Duvallon et Routarinne 2001). Les traits prosodiques de nos exemples ne seront pas analysés ici.

Deux types d'insertions seront examinés : d'abord, les insertions qui sont liées à un choix lexical dans la construction cadre, puis celles qui constituent une concession anticipée.

5.1. Insertions liées à un choix lexical

Considérons d'abord l'exemple (11) :

(11)

L1 --- nin *näil*_{ADE} on *kuulemma* *valtavan s-* *hieno*_{NOM} *niinku ei se mikään mökki*
o vaan se on semmonen hirsitupa + oikeen ja *sit* {*sit* on kaikki
 mikroaaltouunista ja astianpesukoneest lähtien
 --- alors ils ont paraît-il un très gr- beau euh *ce n'est pas du tout un*
bungalow mais c'est un chalet en rondins + vraiment et bon {il y a
 tout depuis le micro-ondes et le lave-vaisselle

L2 {aa:h

{ah:

(Projets d'été 079/conversation téléphonique)

Au début de cet extrait, la séquence *näil on kuulemma valtavan s-hieno* « ils ont paraît-il un très gr- beau » laisse l'impression d'une incomplétude syntaxique et sémantique. Le pronom à l'adessif *näil* et le verbe *on* (3^e pers. sg. de *olla* « être ») semblent débiter une construction possessive (*näil on...* « ils ont... »). On s'attendrait alors à ce que la valence complément du verbe soit réalisée par un syntagme nominal. Après l'élément *kuulemma* « paraît-il », qui sert de marque d'information de seconde main (cf. Kuiri 1984, pp. 201, 207-209), la réalisation de la valence complément commence avec un modifieur, *valtavan s-hieno* « très gr- beau ». ¹³ Mais le déroulement syntagmatique de la construction est interrompu avant l'apparition de la tête nominale.

Au lieu de fournir directement la tête du syntagme, la locutrice produit deux constructions attributives dans lesquelles la description lexicale du référent est achevée par la mise en opposition de deux désignations. La première séquence, où le verbe *olla* « être » est utilisé sous la modalité négative, réfute une dénomination (*mökki* « bungalow »), puis la deuxième séquence, où le verbe est doté de la modalité

¹³ Le son *s-* que l'on entend avant l'adjectif *hieno* « beau » peut être perçu comme l'amorce de l'adjectif *suuri* « grand ».

affirmative, en introduit une autre (*hirsitupa* « chalet en rondins »). La relation de contraste entre les séquences est explicitée par l'élément *vaan* « mais ». Sur l'analyse en « grilles » ci-dessous, le site d'insertion est séparé de l'énoncé cadre :

näi ^{ADE}	on	kuulemma	valtavan	s-
ils	ont	paraît-il	[un] très	gr-
				hien ^{NOM}
				beau
				niinku
				PRT

F	T	X	V
<i>ei</i>	<i>se</i>	<i>mikään mökki</i>	<i>o</i>
<i>NEG ce</i>	<i>un-NEG</i>	<i>bungalow</i>	<i>[n'est pas]</i>
« <i>ce n'est pas du tout un bungalow</i> »			
<i>vaan</i>	<i>se</i>	<i>on</i>	<i>semmonen hirsitupa oikeen</i>
<i>mais</i>	<i>c'</i>	<i>est</i>	<i>un chalet en rondins vraiment</i>

La première réalisation de la valence complément reprend en fait un lexème (*mökki*) qui a déjà été utilisé dans le contexte précédant cet extrait. Ainsi, la locutrice rejette d'abord un présupposé (à noter que cet effet de rejet est intensifié par le déterminant indéfini négatif *mikään* « un-NEG »), avant de proposer la désignation concurrente.

Dans la première séquence insérée, qui crée dans le texte la rupture syntaxique et énonciative, qui s'appuie sur le contexte précédent tout en projetant une suite, le verbe négatif est placé en position frontale, et la valence complément *mikään mökki* « un-NEG bungalow » se trouve entre le pronom sujet *se* « ce » et le verbe recteur *o* « est ». Dans la deuxième séquence, en revanche, qui introduit la « nouvelle » désignation sous la modalité affirmative, la réalisation de la valence complément est placée en position neutre après le verbe.

Voici un autre exemple des insertions liées à la sélection lexicale :

(12)

L1 - - - Hannallakin oli niitten äitin joku vanha l- luomus + Hannan mielest se on oikeen raflaava ja ihana

- - - Hanna aussi avait une vieille r- robe de sa mère + selon Hanna c'est très accrocheur et magnifique

L2 nii-i

oui

L1 *tai se ei sitä ihanaks sanonu mut jännä ja raflaava +*

enfin elle l'a pas dite magnifique mais spécial et accrocheur +

(Projets d'été 079/conversation téléphonique)

Ci-dessus, l'insertion (*se ei sitä ihanaks sanonu* « elle ne l'a pas dite magnifique ») est précédée d'une construction attributive qui pourrait être syntaxiquement et sémantiquement complète (*Hannan mielest se on oikeen raflaava ja ihana* « selon Hanna c'est très accrocheur et magnifique »). Cependant, dans le contexte subséquent, les éléments *jännä ja raflaava* « spécial et accrocheur » sont en rapport paradigmatique avec les éléments *raflaava ja ihana* « accrocheur et magnifique » de la construction attributive. L'insertion s'abrite donc au sein d'une liste paradigmatique formée de réalisations de la valence complément du verbe *olla* « être ».

Hannan mielest selon Hanna	se c'	on est	oikeen raflaava ^{NOM} très	accrocheur ja ihana ^{NOM} et magnifique
T	NEG	X	X	V
<i>tai</i> ^{SE} NOM <i>ou elle</i>	<i>ei</i> ^{NEG} <i>la</i>	<i>sitä</i> ^{PART} <i>la</i>	<i>ihanaks</i> ^{TRANS} <i>magnifique</i>	<i>sanonu</i> <i>[n']a [pas] dite</i>
« enfin elle ne l'a pas dite magnifique »		mut mais	jännä ^{NOM} spécial ja raflaava ^{NOM} et accrocheur	

En tête de la construction cadre, l'élément cadratif, *Hannan*^{GEN} *mielestä* « de l'avis de Hanna ~ selon Hanna », a pour effet de modaliser toute la séquence. L'insertion, quant à elle, est construite autour du verbe *sanoa* « dire », qui a un élément au translatif dans sa complémentation. Dans la construction cadre et dans l'insertion, il s'agit de deux moyens différents de rapporter les paroles de quelqu'un (cf. Kuri 1984, pp. 106-107, 223-225).

En fait, on peut remarquer que le verbe recteur de l'insertion réorganise dans sa complémentation les actants sémantiques de la scène mise en place dans la construction cadre. Le pronom sujet *se* « elle » s'ancre référentiellement sur le syntagme nominal au génitif de l'élément cadratif (*Hannan*^{GEN}), le pronom complément s'associe avec le pronom sujet *se* « ce ((la robe)) » du verbe *olla*, et enfin, la réalisation de la rection au translatif, *ihanaks* « magnifique », est extraite de la liste paradigmatique. La rection au translatif est soumise à la modalité négative du verbe. Ainsi, à l'aide de cette séquence introduite par

l'élément *tai* « ou ~ enfin », la locutrice met explicitement en cause le choix lexical effectué dans le contexte précédent. Par la suite, l'élément *mut* « mais » sert de charnière pour le redémarrage de la réalisation de la valence complément du verbe *olla*. Dans le couple d'adjectifs modifié, *ihana* est remplacé par *jännä* « spécial »¹⁴.

Autour du verbe *sanoa* « dire », l'agencement des constituants est de type sujet-complément-verbe. De même que dans l'exemple précédent, le verbe est soumis à la modalité négative, mais ici le verbe négatif n'est pas placé en tête. Il se trouve dans le champ verbal, devant les compléments qui précèdent le verbe lexical.

Pour récapituler, les deux exemples comportent une insertion qui réfute un choix lexical effectué ou prévu dans la construction cadre. Les séquences de ce type s'appuient sur le contexte précédent, mais elles projettent aussi une suite. La tendance est sans doute de placer le verbe négatif en tête de construction, mais ce n'est pas toujours le cas, comme le montre l'exemple (10). Quel que soit le site du verbe négatif, c'est un contexte favorisant la montée des compléments devant le verbe lexical.

5.2. Concessions anticipées

Dans les deux exemples suivants, l'insertion reproduit un schéma qui se caractérise par la présence de deux particules. Considérons d'abord l'exemple (13) :

(13)

kyl se ilmeisesti vähän jännitti sitä töihinmenoo ku ei se oo pitkään aikaan ollu
sillee oikeen + *tai onhan se nyt tot yksityisvastaanottoo pitäny* mut oikeen
klinikalla

ben il avait certainement un peu peur de reprendre le travail parce que ça
faisait un petit moment qu'il n'avait pas été vraiment + *enfin bien sûr il a*
tenu ce cabinet privé mais vraiment à la clinique

(Histoires de femmes 081/conversation téléphonique)

¹⁴ À noter que la reprise de la construction attributive est nettement marquée par la syntaxe. Les formes *jännä* « spécial » et *raflaava* « accrocheur » sont des nominatifs comme les deux premières réalisations de la valence complément du verbe *olla* « être », et non des translatifs, comme la forme *ihanaks* dans la parenthèse.

Ci-dessus, une insertion suspend le déroulement de l'axe syntagmatique de la construction du verbe *olla* « être » avant que ne soit réalisée la rection locative, qui est soumise à la modalité négative du verbe. Cette suspension est précédée de l'élément *oikeen* « vraiment », intensifieur dont la portée vise la rection laissée en suspens.

ku	ei se oo	pitkään aikaan	ollu sillee	oikeen
parce que	NEG il [n']a [pas]	depuis longtemps	été PRT	vraiment
	F	T	X	V
	<i>tai onhan</i>	<i>se nyt</i>	<i>tot yksityisvastaanottoo</i>	<i>pitäny</i>
	<i>ou a-PRT</i>	<i>il PRT</i>	<i>ce cabinet privé</i>	<i>tenu</i>
	<i>« enfin bien sûr il a tenu ce cabinet privé »</i>			
			mut oikeen	linikalla ^{ADE}
			mais vraiment	à [la] clinique

La séquence insérée *tai onhan se nyt tot yksityisvastaanottoo pitäny* « enfin bien sûr il a tenu ce cabinet privé » se présente comme une concession. La modalité affirmative du verbe *pitää* « tenir » contraste avec la modalité négative dans l'énoncé cadre. L'auxiliaire du parfait est placé en tête de construction, et il porte la particule enclitique *-han* (*onhan* « a-PRT »), qui a pour fonction de base d'indiquer que l'énoncé véhicule une information supposée connue (A. Hakulinen 2001a ; Vilppula 1989, pp. 397-398 ; Fernandez 1994, pp. 67-70 ; Halonen 1996, pp. 182-192). Une autre particule, *nyt*, suit la forme sujet. Cet élément, à l'origine un adverbe temporel et qui connaît toujours ce fonctionnement, est grammaticalisé dans certaines positions en un marqueur invitant à interpréter l'énoncé, non plus par rapport au temps de l'énonciation, mais par rapport à un autre énoncé dans le contexte proche, précédent ou suivant (Hakulinen et Saari 1995, p. 491 ; A. Hakulinen 1998).

La valeur concessive ressort de la combinaison de ces deux particules : l'insertion rappelle une information qui est supposée connue de l'interlocutrice et qui est à mettre en rapport avec l'énoncé cadre (cf. A. Hakulinen 2001a, pp. 64-64 ; Hakulinen et Saari 1995, p. 491). L'élément *tai* « ou ~ enfin » qui introduit l'insertion indique en plus qu'il y a une disjonction quelconque entre l'énoncé cadre et l'énoncé inséré (*tai onhan se nyt...* « enfin bien sûr il a... »).

La valence complément du verbe *pitää* « tenir » est réalisée par le syntagme nominal *tot_{PART} yksityisvastaanotto_{PART}* « ce cabinet privé ». Cet élément est proposé comme un pôle de contraste avec celui qui est susceptible de réaliser la rection locative dans la construction cadre. Ainsi, au lieu de bloquer l'interprétation de l'énoncé cadre, la parenthèse oriente les attentes sur sa complémentation. Après l'élément *mut* « mais », qui sert de charnière pour le retour à l'énoncé cadre, l'intensifieur *oikeen* « vraiment » est réitéré et suivi du syntagme nominal *klinikalla_{ADE}* « à la clinique ».

Dans cette insertion qui, en s'appuyant sur un savoir supposé partagé, constitue une concession anticipée à l'énoncé cadre, la valence complément est placée avant le verbe lexical *pitäny* « tenu ». Soulignons encore que la remontée du complément devant le verbe n'est pas due, dans cet exemple, au statut informationnel de ce complément lui-même. Le syntagme nominal *tot_{PART} yksityisvastaanotto_{PART}* « ce cabinet privé » introduit dans le texte aussi bien un nouvel élément lexical qu'un nouveau référent.

Dans (14), on trouve un autre exemple d'insertion à valeur concessive :

(14)

- L1 --- + *sit se aina sanoo + eihän se nyt sitä ikinä mainosta* + {*eikä*
 --- + en plus il dit toujours + *c'est vrai que jamais il ne s'en vante* +
 {*et*
 L2 {*nii-i*
 {*oui*
 L1 *se ikinä + eikä se nyt käyttäydy silleen* ((*rires*))
jamais il ne + et il ne se comp{orte pas comme ((*rires*))
 L2 {*nii-i*
 {*oui*
 L1 *et se ois fjoku +*
s'il était {un +
 LX {*yym-y*
 {*hum*
 L1 *u- uskova nuori mut siis silleen että + se niinkun saattaa sanoo silleen et kyl*
et + joo et + Johanneksen kirjast kyl löytys tohon ihan hyvä
jeune cr- croyant mais bon ben + il peut très bien dire par exemple
que oui mais + eh bien + dans le livre de Jean on trouverait quelque
chose de bien pour ça

(Trois lycéennes, 099/conversation en face-à-face)

Dans cet extrait, l'insertion a pour contexte une séquence complexe qui est suspendue après le verbe introducteur *sanoa* « dire » (cf. Kuiri 1984, pp. 163-166). La première séquence insérée présente les mêmes caractéristiques que l'insertion de l'exemple précédent. Premièrement, il y a l'opposition des modalités des verbes. Ici, c'est le verbe de l'énoncé cadre qui est doté de la modalité affirmative, alors que le verbe recteur de l'insertion (*mainostaa* « s'en vanter ») est soumis à la modalité négative. Notons que l'adverbe *ikinä* « jamais » de l'insertion s'oppose également à l'adverbe *aina* « toujours » de l'énoncé cadre. Deuxièmement, on y retrouve les particules *-hAn* et *nyt*.

sit	se	aina	sanoo		
en plus	il	toujours	dit		
F	T	X	A¹⁵	V	
<i>eihän</i>	se	<i>nyt</i>	<i>sitä</i>	<i>ikinä</i>	<i>mainosta</i>
NEG-PRT il PRT en jamais [ne] se vante					
« c'est vrai que jamais il ne s'en vante »					
<i>eikä</i>	se			<i>ikinä</i>	
<i>ni</i>	il			jamais	
<i>eikä</i>	se	<i>nyt</i>		<i>käyttäyty</i>	<i>silleen et se ois joku u-</i>
<i>ni</i>	il	PRT		[ne] se comporte	comme s'il était un cro-
uskova nuori croyant jeune					
mut siis	silleen	että	se	niinkun	<i>saattaa</i>
mais bon	ben		il	PRT	<i>peut</i>
sanoo silleen et... dire par exemple que...					

Dans la première séquence insérée, la valence complément du verbe *mainostaa* « se vanter » est réalisée par un pronom suspensif, *sitä* « en », qui n'a pas de source d'interprétation effective dans le contexte précédent, mais pour lequel la partie de l'énoncé cadre laissée en suspens promet un domaine d'interprétation potentiel (cf. Zay 1995, p. 212 ; Tiainen-Duvallon 2002, p. 250). Avant la reprise de l'énoncé cadre, le verbe *mainostaa* « se vanter », qui exprime un comportement plutôt langagier, en appelle un autre, doté d'un sens

¹⁵ La possibilité de placer un élément devant le verbe dépend aussi du type de dépendance de cet élément à l'égard du verbe. Les adverbes modaux (A), qui sont dotés d'une portée, peuvent se placer entre l'élément en position T et le verbe même en l'absence des critères syntaxiques mentionnés dans la section 4.1, comme le montre l'énoncé cadre *se aina sanoo* (cf. Lindén 1969, pp. 113-116 ; Vilkuina 1989, p. 59).

plus général, *käyttäytyä* « se comporter ». C'est alors la réalisation de la valence complément de ce deuxième verbe qui fournit la source d'interprétation au pronom *sitä*_{PART} « en ». Ce pronom s'ancre référentiellement dans le contenu propositionnel de la séquence *silleen et se ois joku... uskova nuori* « comme s'il était un jeune... croyant ».

La reprise de l'énoncé cadre se fait, de même que dans les exemples précédents (12 et 13), à l'aide de l'élément *mut* « mais », qui est ici suivi d'autres particules, puis de la répétition du début de l'énoncé cadre. Notons qu'il ne s'agit pas d'une simple réédition d'éléments déjà produits. L'adverbe *aina* « toujours » cède la place au verbe modal *saattaa* « pouvoir ». L'insertion prépare donc le terrain au changement de modalité dans l'énoncé cadre.

Les deux séquences insérées débutent avec le verbe négatif, alors que les marques explicites de la concession sont utilisées seulement dans la première des insertions. C'est aussi là que le complément est placé devant le verbe lexical. Dans la deuxième séquence insérée, dépourvue d'appui explicite sur le savoir partagé des participants, le complément se trouve après le verbe.

Comme dans les insertions liées à la sélection lexicale, dans ce deuxième type, il y a une forte dépendance textuelle entre la séquence insérée et l'énoncé cadre. Avant de terminer une construction, le locuteur l'interrompt pour contraster l'information qu'il est en train de fournir avec une autre information, présentée comme une connaissance dont les interlocuteurs sont censés disposer. D'une part, il en résulte une dynamique textuelle particulière : en même temps que l'insertion retarde l'achèvement de la construction cadre, elle permet aux interlocuteurs d'anticiper la suite à venir. D'autre part, on y observe aussi le procédé de construction du sens par contraste, également présent dans le premier type d'insertions. Dans les deux types d'exemples, les conceptualisations langagières émergent dans les mises en opposition, aussi bien d'éléments lexicaux que d'unités syntagmatiques plus larges. Ainsi, les insertions examinées ici ne sont pas seulement des séquences secondaires ajoutant des informations d'arrière-plan, mais des composants essentiels du texte, qui construisent un contexte, un point de repère, par rapport auquel l'énoncé cadre doit être interprété.

6. LA VALEUR TEXTUELLE DE L'ORDRE SXV

Nos observations sur l'agencement SXV rejoignent en grande partie celles qui ont été faites dans le cadre des approches interactionnelles (voir Sivinen 1996 ; Sorjonen 2002). Le but propre a été de montrer que les occurrences de cet agencement coïncident avec certaines régularités structurelles dans les textes. Nous considérons que la valeur de cet agencement se détermine dans le contexte textuel large où entrent en jeu des contrastes de modalités et le phénomène d'appui sur les connaissances supposées partagées, explicité par la présence de certaines particules.

Dans les deux types d'insertion que nous avons examinés, les séquences avec l'agencement SXV sont doublement liées à leur contexte linguistique. Elles s'appuient sur ce qui précède, mais projettent en même temps une suite. Il semble donc que cet agencement indique une position dépendante dans la hiérarchie structurelle des textes. Mais le type de dépendance en question ne se définit pas comme la « subordination syntaxique », au sens traditionnel du terme. Les séquences de type SXV font partie d'unités structurelles plus larges que des « phrases ». Dans ces unités, les rapports entre les éléments ne sont pas seulement de type syntagmatique, il s'agit aussi d'ensembles fondés sur le parallélisme structurel, et sur l'emboîtement non rectionnel.

À travers nos exemples, on peut noter que les insertions qui suspendent une autre construction consistent parfois en plusieurs séquences verbales. Cependant, l'agencement SXV ne se répète pas dans des séquences insérées successives. Il s'emploie dans la séquence qui provoque la rupture dans le texte. Ainsi, l'agencement SXV apparaît avant tout comme un indice de rupture, mais non comme un marqueur général du site d'insertion¹⁶.

L'agencement SXV ne s'emploie pas non plus dans toutes les insertions. En fait, l'éventail de rapports possibles entre l'énoncé cadre et la séquence insérée est très large, et l'irruption d'un énoncé à l'intérieur d'un autre peut être provoquée par des facteurs divers.

¹⁶ On peut noter que, même prosodiquement, les points de rupture ont tendance à être plus nettement marqués que le retour dans l'énoncé cadre (cf. Delomier et Morel 1986 ; Duvallon et Routarinne 2001, p. 146).

Nous avons voulu attirer l'attention ici sur les insertions qui participent, de manière systématique, à la mise en place des unités syntaxiques et à la construction du sens. L'insertion constitue alors un composant essentiel du texte qui l'entoure. L'exploitation de l'agencement SXV dans ce type de contexte nous amène à y voir un procédé syntaxique dont les locuteurs disposent pour gérer la « projectivité » de tours de parole structurellement complexes (cf. Sorjonen 2002).

Enfin, nous avons examiné un arrangement particulier, mais les régularités structurelles dans le contexte plus large caractérisent sans doute aussi d'autres agencements marqués (cf. Blanche-Benveniste 1996). Plus généralement, c'est donc une piste de recherche dans l'étude de l'ordre des mots que nous avons voulu suggérer.

Conventions de transcription et autres notations utilisées :

+	pause d'une longueur non spécifiée
sa-	amorce de mot
a:	allongement de la voyelle
{	chevauchements de paroles
((rires))	commentaires du transcripteur
[je]	élément grammatical qui ne figure pas dans la production originale
NEG	élément de négation
PRT	particule
Q	marque d'interrogation
SE _{NOM}	annotations grammaticales (NOMinatif, GENitif, PARTitif, TRANSlatif, ADEssif, ALLatif)

BIBLIOGRAPHIE

- BERRENDONNER Alain, 1993, « Périodes », in Herman Parret (éd.), *Temps et discours*, Louvain : Presses universitaires de Louvain, pp. 47-61.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1990, « Un modèle d'analyse syntaxique « en grilles » pour les productions orales », *Anuario de Psicologia*, 47, pp. 11-28.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1996, « Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », *Langue française*, 111, pp. 109-117.

- BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine, van den EYNDE Karel, 1990, *Le français parlé : études grammaticales*, collection Sciences du langage, Paris : Éditions du CNRS.
- DELOMIER Dominique, MOREL Mary-Annick, 1986, « Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises », *DRLAV*, 34-35, pp. 141-160.
- DUVALLON Outi, ROUTARINNE Sara, 2001, « Parenteesi keskustelun kieliopin voimavarana », in Mia HALONEN et Sara ROUTARINNE (éds), *Kieli 13 : keskusteluanalyysin näkymiä*, Helsinki : Helsingin yliopiston suomen kielen laitos, pp. 122-154.
- FERNANDEZ M. M. Jocelyne, 1994, *Les particules énonciatives dans la construction du discours*, Paris : Presses universitaires de France.
- HAKULINEN Auli, 1998, « The Use of Finnish *nyt* as a Discourse Particle », in Andreas H. JUCKER et Yael ZIV (éds), *Discourse Markers : Descriptions and Theory*, Amsterdam : Benjamins, pp. 83-96.
- HAKULINEN Auli, 2001a, « Liitepartikkelin *-han/-hän* syntaksia ja pragmatiikkaa », in L. LAITINEN *et al.* (éds), *Auli Hakulinen : lukemisto, kirjoituksia kolmelta vuosikymmeneltä*, Helsinki : Société de littérature finnoise, pp. 44-90.
- HAKULINEN Auli, 2001b, « Suomen sanajärjestyksen kieliopillisista ja temaattisista tehtävistä », in L. LAITINEN *et al.* (éds), *Auli Hakulinen : lukemisto, kirjoituksia kolmelta vuosikymmeneltä*, Helsinki : Société de littérature finnoise, pp. 91-156.
- HAKULINEN Auli, 2001c, « On Some Uses of the Discourse Particle *kyl(lä)* in Finnish Conversations », in Elizabeth COUPER-KUHLEN et Margret SELTING (éds), *Studies in Interactional Linguistics*, Amsterdam : Benjamins, pp. 171-198.
- HAKULINEN Auli, KARLSSON Fred, 1979, *Nykysuomen lauseoppia*, Helsinki : Société de littérature finnoise.
- HAKULINEN Auli, KARLSSON Fred, VILKUNA Maria, 1980, *Suomen tekstilauseiden piirteitä : kvantitatiivinen tutkimus*, Publications of the Department of General Linguistics, 6, Helsinki : University of Helsinki.
- HAKULINEN Auli, SAARI Mirja, 1995, « Temporaalisesta adverbista diskurssipartikkeliksi », *Virittäjä*, 99, pp. 481-500.
- HAKULINEN Auli *et al.*, *Iso suomen kielioppi* (en cours).
- HAKULINEN Lauri, 1979, *Suomen kielen rakenne ja kehitys*, 4^e édition corrigée et augmentée, Helsinki : Otava.
- HALONEN Mia, 1996, « Yhteisyyden ja tunnistettavuuden osoittaminen perhekeskustelussa », in A. HAKULINEN (éd.), *Kieli 10 : suomalaisen keskustelun keinoja II*, Helsinki : Helsingin yliopiston suomen kielen laitos, pp. 173-205.

- HEINÄMÄKI Orvokki, 1976, « Problems of Basic Word Order », in N. E. ENKVIST et V. KORHONEN (éds), *Reports on Text Linguistics: Approches to Word Order*, Meddelanden från Stiftelsens för Åbo Akademi forskningsinstitut, 8, Åbo, pp. 95-106.
- HELASVUO Marja-Liisa, 2001, *Syntax in the Making : the Emergence of Syntactic Units in Finnish Conversation*, Amsterdam : John Benjamins.
- HUUMO Tuomas, 1994, « Näkökulmia suomen ja viron sanajärjestyseroihin », *Oulun yliopiston suomen ja saamen kielen laitoksen tutkimusraportteja*, 40, Oulu : Université de Oulu, pp. 21-39.
- INGO Rune, 2000, *Suomen kieli vieraan silmin*, Vaasan yliopiston käännösteorian ja ammattikielten tutkijaryhmän julkaisut, 26, Vaasa : Université de Vaasa.
- KARTTUNEN Lauri, KAY Martin, 1985, « Parsing in a Free Word Order Language », in D. DOWTY, L. KARTTUNEN et A. ZWICKY, (éds), *Natural Language Parsing*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 279-306.
- KUIRI Kaija, 1984, *Referointi Kainuun ja Pohjois-Karjalan murteissa*, Helsinki : Société de littérature finnoise.
- LAITINEN Lea, 1995, « Nollapersoona », *Virittäjä*, 99, pp. 337-358.
- LINDÉN Eeva, 1959, « Hypotaktisen sanajärjestyksen tehtävistä lounaismurteissa », *Virittäjä*, 63, pp. 252-266.
- LINDÉN Eeva, 1969, « Suomen kielen sanajärjestysuudistuksesta ja sen toteuttamisesta käytännössä », *Virittäjä*, 73, pp. 105-116.
- LINDGRÉN Lauri, 1984, « Quelques problèmes contrastifs de l'ordre des constituants (finnois-français) », *Études finno-ougriennes*, 18, pp. 38-47.
- MONDADA Lorenza, ZAY Françoise, 1999, « Parenthèses et processus de configuration thématique : vers une redéfinition de la notion de topic », in J. VERSCHUEREN (éd.), *Pragmatics in 1998 : Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2, Antwerp : IprA, pp. 396-411.
- PALANDER Marjatta, 1991 « Puhe- ja kirjakielen sanajärjestyseroja », *Virittäjä*, 95, pp. 235-254.
- PENTTILÄ Aarni, 1963, *Suomen kielioppi*, Porvoo : WSOY.
- PERROT Jean, 1995, « Sur l'ordre des mots », in O. VÄLIKANGAS et M. HELKKULA (éds), *Actes du 5^e colloque franco-finlandais de linguistique contrastive*, Publications du département des langues romanes, 9, Helsinki : Université de Helsinki, pp. 197-210.
- PERROT Jean, 1998, « Visée communicative », in J. FEUILLET (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin : Eurotyp, pp. 607-661.

- RAVILA Paavo, 1945, « Lauseeseen liittyneet irralliset ainekset », *Virittäjä*, 49, pp. 1-16.
- SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A., JEFFERSON Gail, 1974, « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-taking for Conversation », *Language*, 50, pp. 696-735.
- SETÄLÄ E. N., 1884, *Suomen kielen lauseoppi kouluja varten*, Helsinki : K. E. Holmin kustannuksella.
- SIVINEN Tuija, 1996, « Verbiloppuiset lauseet keskustelupuheessa », in A. HAKULINEN (éd.), *Kieli 10 : suomalaisen keskustelun keinoja II*, Helsinki : Helsingin yliopiston suomen kielen laitos, pp. 109-139.
- SKÅRUP Povl, 1975, *Les premières zones de la proposition en ancien français : essai de syntaxe de position*, numéro spécial de la *Revue Romane*, 6, Études romanes de l'Université de Copenhague, Copenhague : Akademisk Forlag.
- SORJONEN Marja-Leena, 1999, « Dialogipartikkelien tehtävistä », *Virittäjä*, 103, pp. 170-194.
- SORJONEN Marja-Leena, 2002, « Word Order and Interaction », Paper presented at the EuroConference on Linguistic Structures and their Deployment in the Organisation of Conversation, Interactional Linguistics, Helsinki 6-11 September, 2002.
- SORJONEN Marja-Leena, VILKUNA Maria, 2002, « Word Order and Variation : Some Methodological Considerations with Respect to Spoken Finnish », Paper presented at the Eleventh International Conference on Methods in Dialectology (Methods XI), Joensuu, August 5-9, 2002.
- TIAINEN-DUVALLON Outi, 2002, *Le pronom anaphorique et l'architecture de l'oral en finnois et en français*, thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris.
- VILKUNA Maria, 1989, *Free Word Order in Finnish : Its Syntax and Discourse Functions*, Helsinki : Société de littérature finnoise.
- VILKUNA Maria, 1995, « Discourse Configurability in Finnish », in K. É. KISS (éd.), *Discourse Configurational Languages*, Oxford : Oxford University Press, pp. 244-268.
- VILKUNA Maria, 1998, « Word order in European Uralic », in Anna SIEWIERSKA (éd.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 173-223.
- VILPPULA Matti, 1989, « Havainnot *hän-* ja *he-*pronomien käytöstä suomen murteissa », *Virittäjä*, 93, pp. 389-400.
- ZAY Françoise, 1995, « Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses », *TRANEL*, 23, pp. 203-223.

RÉSUMÉS

Subjekti-komplementti-verbi -sanajärjestys puhutussa suomessa

Artikkelissa tarkastellaan suomen kielessä tunnusmerkkisen subjekti-komplementti-verbi (SXV) -sanajärjestyksen käyttöä puhutuissa teksteissä verbilausumien emergenssin näkökulmasta. Syntaktisen tutkimusotteen tavoitteena on nostaa esiin säännönmukaisuuksia tämän sanajärjestysvariantin laajemmissa esiintymiskonteksteissa. Lähemmän tarkastelun kohteena on kaksi erilaista kontekstityyppiä, jotka sisältävät upotteisen lisäyksen: ensimmäisessä tyypissä upotteinen lisäys liittyy kehysrakenteen sananvalintoihin ja toisessa tyypissä upotteinen lisäys muodostaa kehysrakenteen keskeyttävän ennakoivan myönnytyksen. Näiden kontekstityyppien ominaisuuksien pohjalta tehdään hypoteesi SXV-järjestyksen tekstuaalisesta funktiosta. Kirjoituksessa esitetään, että SXV-järjestys on syntaktisen ja diskursiivisen käännekohdan merkki, jota käytetään tekstien arkkitehtuurin kannalta alisteisessa asemassa. SXV-järjestys esiintyy lausumissa, jotka ovat sidoksissa edeltävään kontekstiin, mutta jotka samalla projisoivat jatkoa. SXV-järjestystä voidaan näin pitää syntaktisena keinona, jolla puhujat ohjailevat kompleksisten, emergenttien rakenneyksiköiden odotushorisonttia.

The subject-complement-verb word order in spoken Finnish

This article chooses to study the use, in spoken Finnish, of a marked word order: 'Subject – Complement – Verb Form' (SXV), from the perspective of the construction of verbal utterances. Such a syntactic approach aims to bring out regularities in the use of the sequence, in longer sentences and contexts. Two kinds of contexts are examined here: on the one hand, contexts where the sequence is inserted due to the choice of lexical items; on the other hand, contexts where its insertion indicates anticipated concession. The properties of such insertions enable linguists to formulate a hypothesis, as concerns textual value of this 'Subject – Complement – Verb Form' order. Such order seems to mark a break in syntactic and utterance construction, and to be used in dependent position, in terms of text-architecture. 'Subject – Complement – Verb Form' sequences are double-linked to context: they refer to preceding text, and at the same time, give clues to what is to follow. We suggest this be seen as a syntactic process which speakers may use to manage « projection » of structurally complex emerging units.